CONSORTIUM INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VOIES NAVIGABLES

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 23 juin 2015 au Conseil Régional d'Alsace

➢ Membres présents

Membres présents	Structure	Dispose du pouvoir de
ARNAUD Robert	Editions de la Navigation du Rhin	
BRANGET Françoise	Présidente-Déléguée	
BUCHERT Marc	Mulhouse Alsace Agglomération	
COSSIAUX Bruno	Chambre Nationale de la Batellerie	
DAHL Arsène	CCI de Strasbourg & du Bas-Rhin	R. Aloird
FABER Jean	Inter Barge Shipping	
ERAT Guy	Danser France	
FELLMANN Gérard	Etablissement Public Port Rhénan de Colmar/Neuf-Brisach	
GROS Jean-Pierre	Port Autonome de Strasbourg	
KAMMERER Laurent	Personnalité qualifiée	
KESSLER Audrey	CCI Sud Alsace Mulhouse	
NICOLAY Toni	H S Container Line	
RASCALON Pascal	Conseil Régional d'Alsace	
RICHERT Philippe	Président	
SCHILDKNECHT Georges	ACUTA	
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe	
WEISS Eberhard	Arbeitsgemeinschaft der Öffentlichn Binnenhäfen in Baden-Württemberg Südwestdeutscher Verband für Binnenschifffahrt und Wasserstrassen	
ZORN Jean-Michel	Association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial	

➢ Membres excusés et ayant éventuellement donné pouvoir

Membres excusés	Structure	A donné pouvoir à
ALOIRD Régine	Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg	DAHL Arsène
BECHT Olivier	Conseil Départemental du Haut-Rhin	
GAILLET Luc	SIM	
ROUBEAUD Jean-Marc	Président Grand Avignon	

➢ Autres participants

Nom	Structure
CHAUVY Pascal	M2A
DIEUDONNE Didier	Port Autonome de Strasbourg
HASSAIN Maurice	Assistance et Gestion
HELL Patrick	Secrétaire Général du Consortium
KESSLER Audrey	Assistante du Consortium
KENNER Bruno	DT project
KISTLER Jean Laurent	VNF Strasbourg
RASCALON Pascal	Conseil régional d'Alsace
TRENTINI Anna	VNF Strasbourg
STEY Nathalie	NPI

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 23 juin 2015 au Conseil Régional d'Alsace

Rappel de l'ordre du jour

1. Accueil des participants par Françoise Branget, Présidente-Déléguée

2. Intervention de Philippe RICHERT, Président

3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 30 juin 2014

4. Rapport moral/d'activités 2014

5. Rapport financier du Trésorier/exercice 2014

6. Rapport du Réviseur aux Comptes/exercice 2014

7. Quitus aux Administrateurs

8. Révision des cotisations

9. Budget 2015

10. Débat d'orientation générale

11. Présentation du projet ASTER X : transport de colis lourds sur le canal du Rhône au Rhin par Bruno Kenner

12. Présentation du projet de transport de conteneurs sur le canal de la Marne entre Saverne et le port de Strasbourg, Didier Dieudonné, Directeur-Délégué du Port autonome de Strasbourg.

13. Questions diverses

---

1) Accueil des participants par Françoise Branget, Présidente-Déléguée

Françoise Branget accueille les participants et remercie tout particulièrement le Président Philippe RICHERT de sa participation à cette AG, pour son soutien pérenne à l'association et pour l'accueil et l'organisation de cette AG au Conseil régional d'Alsace. Ces remerciements vont à cet égard également à Pascal Rascalon, qui, comme l'indique Françoise Branget, a été la cheville ouvrière de l'organisation logistique de cette journée. D'un point de vue plus politique, Françoise Branget dénonce une mobilisation insuffisante des pouvoirs publics en faveur de la voie d'eau en France, pointée encore récemment par la Cour des comptes européenne. Elle regrette une nouvelle fois tout particulièrement l'absence de rendu des résultats des études de VNF relatives au projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin », ainsi que la non prise en compte de ce projet dans l'étude actuellement en cours sur le corridor Mer du Nord-Méditerranée, sous pilotage de VNF.

2) Intervention de Philippe RICHERT, Président

Faisant suite à une présentation optimiste de projets d'investissement en Allemagne par Eberhard Weiss, Philippe RICHERT regrette la pusillanimité de l'Etat en matière d'investissements en infrastructures de transport, notamment dans le Grand Est, alors même que d'importants crédits européens sont mobilisables à cette fin, à court et moyen terme, au niveau européen. Le retard qui va être accumulé en terme de création d'infrastructures risque ensuite de ne plus être rattrapable selon lui. Il espère que cette position attentiste évoluera suite aux prochaines échéances électorales et lors de la revoyure, en principe en 2017, des conclusions du rapport Duron qui, rappelons-le, a repoussé le projet Saône-Moselle, Saône-Rhin, au-delà de 2050. Il remercie tout particulièrement Françoise Branget pour son engagement, de par sa qualité de Président-Déléguée, au pilotage du Consortium et réitère tout son soutien à l'association.

3) Adoption du compte-rendu de l'AG du 30.06.2014 à Strasbourg

En l'absence d'observations écrites ou orales, ce compte-rendu est adopté.

4) Rapport moral/d'activités 2014 du Conseil d'administration

Mme Branget présente le rapport moral/d'activités de l'exercice écoulée (en annexe) ; sa lecture ne provoque pas de réaction particulière. Il est donc adopté à l'unanimité.

5) Rapport financier du Trésorier

Jean-Michel ZORN présente et commente les résultats comptables de 2014 qui laissent apparaitre pour la seconde fois consécutive, un excédent sensible d'exploitation. Son rapport figure en annexe.

6) Rapport du Commissaire aux comptes

Maurice Hassain présente son rapport. Son examen des comptes ne soulève aucune observation particulière et il en atteste la sincérité. Son rapport figure en annexe.

7) Quitus aux Administrateurs

Après avoir entendu les différents rapports du Trésorier et du Réviseur aux comptes, l'Assemblée générale donne, à l'unanimité, décharge au Conseil d'administration et quitus au Trésorier pour leur gestion durant l'exercice clos au 31.12.2014.

8) Révision des cotisations 2015

Françoise Branget présente ce projet (en annexe) qui prévoit une baisse importante du montant de certaines cotisations, motivée par un contexte très contraint des finances publiques, ainsi qu'une ventilation, en fonction de la taille, pour les cotisations acquittées par les agglomérations. L'Assemblée adopte ce nouveau barème à l'unanimité.

9) Adoption du budget 2015

Jean-Michel ZORN présente le projet de budget 2015 (il figure en annexe), sensiblement équivalent aux années précédentes, mais prévoyant notamment l'adhésion à l'association Seine-Nord. Il sensibilise l'assemblée au fait que la réduction des montants des cotisations devrait à nouveau générer une nécessaire ponction sur les réserves, de l'ordre de 10 000 €, en vue d'équilibrer ce budget. L'assemblée en prend acte et valide ce projet de budget à l'unanimité.

10) Débat d'orientation générale

Françoise Branget affirme la volonté du Consortium de poursuivre avec pugnacité sa mobilisation en vue d'une meilleure prise en compte du fluvial dans les politiques publiques et d'une révision (pour 2030) de l'échéancier de réalisation du projet Saône-Moselle, Saône-Rhin, en conformité avec le souhait à cet égard de l'Union Européenne. Dans cette perspective, il importe à ses yeux de renforcer les partenariats avec d'autres acteurs du lobby fluvial français, voire européen. Elle caresse à cet égard le projet d'organiser, courant 2016, une grande manifestation nationale en faveur du transport fluvial, sur la base de partenariats. Les objectifs et modalités de ce projet devraient être précisés dans les prochains mois.
Jean-Michel Zorn remercie tous les contributeurs présents, pour les articles qu'ils ont bien voulu lui communiquer pour alimenter le site internet de l'Association, qui a été entièrement toiletté en 2014 et dont la fréquentation est en nette hausse par rapport à sa version antérieure.
Il insiste sur la vocation du Consortium à promouvoir la voie d'eau comme un vecteur logistique performant dans le domaine du transport et générateur de retombées économiques importantes dans celui du tourisme.

11) Vote des résolutions (voir annexe)

12) Présentions

Présentations du projet ASTER-X : transport par barge spécialisée de colis lourds sur le canal du Rhône au Rhin (branche Sud) et du projet de transport de conteneurs sur le canal de la Marne au Rhin entre Saverne et le port de Strasbourg. Ces deux projets qui offrent de nouvelles perspectives au transport fluvial sur le réseau Freycinet (et dont les présentations powerpoint figurent en annexe) ont suscité un très vif intérêt des membres du Consortium. Notre association pourra leur apporter un soutien en fonction des opportunités et nécessités qui apparaitront lors de la poursuite des études relatives à ces deux projets.

13) Point divers

En l'absence de points divers, Françoise Branget remercie vivement les intervenants des deux présentations, remercie les participants et les convient au verre de l'amitié offert par le Conseil Régional d'Alsace.